

ACADEMIE DE TOULOUSE

**ETABLISSEMENT : Lycée des
Métiers Toulouse Lautrec – ALBI**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2025 - 2026

Numéro de séance : 4

Date de convocation : 03/04/2026

Présidence de : Michel COT

Quorum : 15

Nombre des présents : 19

Nombre d'absents excusés :

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	Numéro d'acte	Pièces jointes	
			désignation	N°
Procès-verbal du 10 février 2026	POUR			
Compte financier 2025	POUR	41		
Compte financier 2025 – Affectation du résultat	POUR	42		
DBM pour vote	POUR	43		
Calendrier pédagogique – Planning des PFMP 2026-2027	POUR	48		
P.P.O. Plan Pluri-annuel d'Orientation	POUR	46		
Convention Rectorat GIP/FCIP Greta	POUR	45		
Contrat vérification contrôle des installations - APAVE	POUR	44		
Cotisation à l'association 1Toit2Ages	POUR	47		
Admissions en non-valeur	POUR	51		
Modification des tarifs objets confectionnés (Coiffure)	POUR	49		
Voyage à Paris	POUR	50		

**Signatures :
Le Président**

Le Secrétaire

RUBRIQUE I. AFFAIRES FINANCIERES

Le quorum est atteint (19 membres présents), Monsieur le Proviseur ouvre la séance à 18h05.

Le secrétariat de séance est assuré par Madame BOURGUET, Provisseure Adjointe.

Points ajoutés :

- Compte-rendu du Comité d'Education Santé, Citoyenneté, Environnement du 02 avril 2026
- Voyage à Paris 2027 (section Couture et Confection)
- Tarifs OC Coiffure, modification

Le procès-verbal de la séance du 10 février 2026, n'appelant aucune autre remarque, est approuvé à l'unanimité.

1. Compte financier 2025

La Secrétaire Générale-Gestionnaire présente le bilan relatif à l'exécution budgétaire 2025 à partir d'un diaporama. Elle présente les données du budget réalisé par rapport au budget prévisionnel.

Elle présente l'évolution des données principales du budget : évolution des principales recettes et dépenses, en particulier taxe d'apprentissage, activité du SRH, fonds sociaux, énergie, matière d'œuvre et objets confectionnés.

La Région a diminué de 15% la dotation de fonctionnement annuelle. Le service Restauration Hébergement est excédentaire mais c'est uniquement grâce à une dotation exceptionnelle d'équilibre octroyée par la Région, et à l'apport de recettes exceptionnelles (locations).

La collecte de la taxe d'apprentissage est en hausse de 27%, les recettes liées aux objets confectionnés de 23%.

Les dépenses de viabilisation sont en nette baisse : -51%, les coûts énergétiques ayant fortement diminué.

Des équipements et investissements ont pu être réalisés, sur fonds propres dont la taxe d'apprentissage et sur subventions de la Région.

Le bilan global est présenté ainsi sur la dernière diapositive :

Le bilan de l'exercice budgétaire 2025 fait donc apparaître résultat excédentaire de plus de 24 000 €.

L'explication réside dans la diminution des coûts de viabilisation, combinée à une gestion rigoureuse et prudente des dépenses de fonctionnement courant.

Il a ainsi été possible de procéder à l'achat d'équipements et investissements, sur subvention et sur fonds propres, et de répondre aux besoins, améliorant les conditions de travail et de fonctionnement, pédagogiques et non pédagogiques. Divers projets pédagogiques avec des financements spécifiques (Erasmus, CNR- FI, Occit'avenir, Ecole Ouverte ...) ont par ailleurs pu être réalisés.

Cependant, ce bilan positif de l'exercice 2025 est conjoncturel :

- Le service ALO est excédentaire du fait de charges de viabilisation en baisse importante par rapport à la hauteur de la dotation de fonctionnement, ce qui ne sera pas le cas en 2026 et 2027 ;
- Au service AP, les charges de fonctionnement et besoins pédagogiques courants ont pu être financés, mais les ressources propres restent incertaines et aléatoires (taxe d'apprentissage, objets confectionnés, subvention CFAA) ;
- Le service SRH présente un léger excédent mais n'est pas en mesure de s'autofinancer.

L'Agent Comptable présente la partie financière. Il explique de façon générale en quoi consiste le compte financier et il situe le rôle du conseil d'administration.

Le résultat de l'exercice 2025 est de + 24 493,41 € et la CAF (capacité d'autofinancement) de + 37 154,56 €. Le fonds de roulement passe de 152 924,55 € à 171 918,57 €. La situation est satisfaisante et suffisante pour offrir des possibilités d'investissement

M. le Proviseur remercie vivement Madame Thibaut, secrétaire générale, et le service intendance, pour le travail accompli sur l'exécution du budget, ainsi que l'agence comptable du lycée Rascol. Il souligne leur courage et leur abnégation face au logiciel OPALE.

Monsieur le Proviseur soumet à l'approbation du conseil d'administration l'arrêt du compte financier de l'exercice 2025 sans réserve, avec 962 415,82 € en dépenses et 968 748,69 € en recettes.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Le conseil d'administration adopte le compte financier de l'exercice 2025 sans réserve.

2. Affectation du résultat du compte financier

Monsieur le Proviseur soumet à l'approbation du conseil d'administration l'affectation du résultat du compte financier d'un montant de 24 493,41 € sur un compte de réserve unique.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Le conseil d'administration adopte l'affectation du résultat du compte financier 2025

3. Décisions Budgétaires Modificatives

DBM pour Vote - Prélèvement sur fonds de roulement

La situation du fonds de roulement suite au compte financier 2025 permet de prévoir de financer de nouveaux investissements et équipements et notamment le réaménagement de la salle D6 (ULIS) de la salle de permanence, l'achat de mobilier pour la section AGORA.

Mme L'Adjointe Gestionnaire présente la DBM pour vote qui comporte un prélèvement de 18 000 € sur fonds de roulement, réparti entre le service AP et le service ALO.

Monsieur le Proviseur soumet à l'approbation du conseil d'administration la DBM pour vote.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

La Secrétaire générale-adjointe-gestionnaire présente les DBM pour information 1 et 2 comportant des réajustements de reliquats de subvention en début d'exercice, l'intégration d'une subvention de la Région pour des stores au service OPC (10100 €) et la subvention Ecole ouverte au service Vie de l'Elève (6750 €), et également l'ouverture de crédits aux services AP et OPC sur reliquat de taxe d'apprentissage pour financer des équipements.

RUBRIQUE II. ACTION EDUCATIVE

- 1. Compte rendu du Comité Hygiène et sécurité** (cf document joint)
- 2. Compte rendu du Comité d'Education Santé, Citoyenneté, Environnement** (cf document joint)
- 3. Calendrier pédagogique – Planning des PFMP 2026 – 2027 :**

Madame Cayre, DDF, et M. le Proviseur présentent le calendrier des PFMP pour l'année 2026/2027 (voir document joint). La nouveauté consiste à organiser une semaine de découverte en entreprise pour les classes de secondes BAC PRO, en novembre, juste après la semaine « Ecole-Entreprise »

Monsieur le Proviseur soumet à l'approbation du conseil d'administration le calendrier des PFMP 2026/2027.

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

[20h15 : départ d'un membre]

4. PPO : Plan Pluri-annuel d'orientation

M. le Proviseur présente le PPO, élaboré en conseil pédagogique le 04 février (voir document joint) et le soumet au vote

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

RUBRIQUE III. FONCTIONNEMENT

1. Convention rectorat-GIP/FCIP Greta

La fusion entre le GRETA et le CFA académique nécessite une mise à jour de la convention constitutive du GIP-FCIP avec le Rectorat et les établissements de l'Académie.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

2. Contrat vérification contrôle des installations

Il s'agit d'un contrat avec l'APAVE pour les contrôles périodiques des installations sportives, des points d'ancrage des lignes de vie, et des ascenseurs. Le contrat est pour 3 ans. Coût : 1041,60 € par an.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

3. Cotisation Association 1Toit2Ages

Dans le cadre de mobilités Erasmus+, 4 élèves seront logés à Bruxelles par l'association 1Toit2Ages. Le montant de 270 € par élève sera déduit de la bourse Erasmus versée à chaque élève.

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

4. Admissions en non-valeur

M. le proviseur propose l'effacement d'une créance non recouvrable pour un montant de 406,45 €

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

5. Tarifs objet confectionnés en coiffure (modification) (voir document joint)

Il s'agit d'adapter les tarifs de quelques produits à la vente en raison de l'augmentation des prix par les fournisseurs et des modifications des contenances.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 2

6. Voyage à Paris mars 2027 (Terminales Couture et Confection)

Il s'agit de l'organisation d'un voyage à Paris, en mars 2027 pour les terminales Couture et Confection. Selon le budget présenté en annexe, le coût du voyage s'élève à 421 € et le reste à charge pour les familles serait ramené à 326 € (un don de l'association 2AT2L est prévu). Le lycée financerait le coût de deux accompagnateurs dans la limite prévue par la charte des voyages.

M. le proviseur soumet au vote l'autorisation d'organiser ce voyage

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

RUBRIQUE IV. QUESTIONS DIVERSES

M. Navarin, professeur de la classe de 1ECP/1MCF informe le CA que la classe est invitée à la tribune présidentielle pour la cérémonie du 11 novembre 2026, journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix. Les élèves sont également invités au Sénat.

Le coût pour les familles serait d'environ 400 €. La question porte sur la prise en charge de la part accompagnateurs. M. le proviseur rappelle que le lycée ne peut pas financer plus de deux voyages par an, or en 2026 ont déjà eu lieu le voyage des BTS et celui de la section Commerce, auxquels se sont ajoutés les frais liés aux déplacements à Auschwitz et à Rivesaltes pour la classe en question.

M. Navarin explique qu'il est à la recherche de financements auprès de divers élus et associations. Il est précisé que le donateur devra explicitement indiquer que le don porte sur le financement de la part accompagnateurs. Si le projet est budgétisé, un CA extraordinaire pourra être réuni avant le 30 juin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.